UNE CONCENTRATION PLUS STRATÉGIQUE

Les pays à revenu intermédiaire bénéficieront d'interventions ciblées pendant une période de transition (dont la durée variera en fonction des circonstances), ce qui permettra aux pays qui entretiennent des relations d'aide bilatérale avec le Canada de passer du stade de pays bénéficiaires de l'aide au développement à une relation qui fera intervenir des intérêts et un engagement canadiens plus larges et qui sera basée sur le commerce, l'investissement, la culture, le tourisme, les liens historiques ou d'autres facteurs. L'avenir de ces relations, fondées sur des intérêts communs, dépendra de l'engagement des organismes pertinents du gouvernement et de la population canadienne.

Autres pays admissibles à l'aide publique au développement

Dans un certain nombre de pays pauvres (pays dont le revenu annuel par habitant est inférieur à 1 000 \$US), là où la présence canadienne est très modeste ou encore là où la capacité d'utiliser efficacement l'aide canadienne est limitée, le Canada mettra progressivement fin à ses programmes d'aide bilatérale. Ces pays seront toujours admissibles à l'aide humanitaire et au soutien permanent du Canada acheminé par les organismes multilatéraux

(p. ex. les organismes des Nations Unies, la Banque mondiale et les banques régionales de développement) qui se concentrent de plus en plus sur les pays les plus pauvres. Ils seront également admissibles au soutien dispensé par l'intermédiaire des programmes des secteurs privé et volontaire de l'ACDI. Cette approche constitue le moyen le plus efficace d'utiliser l'aide canadienne dans ces pays.

Transition vers une plus forte concentration : les répercussions

À long terme, le ciblage plus judicieux de l'aide canadienne se traduira par le transfert des ressources des programmes bilatéraux vers les pays partenaires du développement. En ce qui concerne les programmes-pays, les perspectives d'avenir seront donc différentes de celles que nous connaissons aujourd'hui. En ce qui a trait aux programmes-pays à grande échelle, les ressources bilatérales accrues seront axées sur un plus petit nombre de pays, surtout en Afrique. Dans l'ensemble, ces pays de concentration auront des besoins plus pressants en matière de réduction de la pauvreté que les principaux partenaires actuels du Canada dans le domaine de la coopération.

CATÉGORIES DE PAYS POUR UNE PROGRAMMATION BILATÉRALE FUTURE

Sommaire

Les partenaires du développement. Ces pays bénéficieront d'au moins les deux tiers des ressources bilatérales d'ici 2010, dans le cadre de programmes de réduction de la pauvreté à grande échelle.

Autres relations bilatérales en cours. Une certaine programmation bilatérale, ciblée et continue, basée sur la relation avec le Canada, sera financée à même le tiers restant des ressources bilatérales.

États en déroute et États fragiles. Une certaine programmation bilatérale et une aide multilatérale basée sur les intérêts straté-giques canadiens et internationaux seront également financées à même le tiers restant des ressources bilatérales.

Pays à revenu intermédiaire en voie de gradation. Réduction progressive de la programmation bilatérale pendant la période de transition.

Autres pays admissibles à l'APD. Réduction progressive de la programmation bilatérale, et aide future disponible au moyen d'autres mécanismes.